

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 25 AVRIL 2014**

L'an deux mille quatorze, le vingt-cinq avril, à quinze heures, le conseil municipal, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Jean-Luc PILLIERE, Maire.

Etaient présents : Jean-Luc PILLIERE, Jean-Claude COLLET, Jean-Pierre FOUCART, Françoise BOUTILLIER, Claudine POLIN, Marie-Paule LEJEUNE, Jean-Pierre POLIN

Absent excusé :

Secrétaire : M. COLLET

\*\*\*\*\*

Lecture et approbation des comptes-rendus des 21 février 2014, 10 mars 2014.

Compte-rendu du 4 avril 2014 : Monsieur POLIN souhaite que le montant des indemnités du Maire et des Adjointes soient en chiffres et non en pourcentage. Pour le Maire, l'indemnité est de 549,31 € brut par mois et pour les adjoints, 150,54 € brut par mois.

Dans la commission de communication, Monsieur POLIN souhaite que le nom des délégués apparaisse, les délégués sont Messieurs FOUCART et POLIN

**TRAVAUX FDS 2014**

Les travaux prévus sont :

- trottoirs, enlèvement terre et stabilisation dans la rue de l'Eglise
- goudronnage, sur 40 m<sup>2</sup>, rue de la Rouaze

Deux devis ont été reçus pour ces travaux :

- RVM : 19 871,67 € HT soit 23 846 € TTC
- VALLET SAUNAL : 17 839 € HT soit 21 406,80 TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide de retenir VALLET SAUNAL pour effectuer ces travaux. Les travaux pourront commencés début juin 2014.

**SECURISATION DES ABORDDS DE L'ARRET DE BUS ET DU LAVOIR**

Le dossier est présenté à l'ensemble des conseillers, avec l'emplacement prévu des barrières. Les barrières qui étaient prévues face au hangar ne sont pas indispensables pour la sécurité des enfants.

Un devis pour le garde-corps (derrière l'arrêt de bus et en face du lavoir) a été établi par l'entreprise MERCIER pour un montant de 13 912,48 € TTC.

Les conseillers souhaitent réfléchir au changement de portail, à sa restauration ou à son enlèvement.

Pour la restauration du lavoir, des devis ont été sollicités. L'UCCSA (Brigade Verte) est le moins cher avec 3 000 € de main d'oeuvre et 2 246,80 € TTC de matériaux. Monsieur le Maire est chargé de prendre rendez-vous avec eux pour fixer la date des travaux.

Des demandes de subventions ont été sollicitées et nous sommes dans l'attente des arrêtés.

## COMPTE RENDU DES REUNIONS DES DELEGUES DANS LES DIFFERENTS SYNDICATS

Chaque délégué rend compte de sa réunion.

Les principales réunions étaient les élections des Présidents et Vices-Présidents.

### SIAM

Lors de l'élection des délégués du SIAM, il n'a pas été procédé à l'élection du délégué suppléant.

Monsieur POLIN est nommé délégué suppléant du SIAM.

### PANNEAUX ELECTORAUX

L'achat des panneaux électoraux a été fait pour un montant de 1 558,79 € TTC.

Par contre, il n'a été budgété que 1 500 €.

Le conseil municipal est favorable à la décision modificative suivante :

- prélever la somme de - 59 € du compte 2135 de l'opération 10004 « sécurisation place »
- abonder le compte 2158 de l'opération 10006 « panneaux électoraux » de + 59 €

### QUESTIONS DIVERSES

↳ location salle des fêtes : il y a encore des personnes qui stationnement devant le portail des locataires. Un planning mensuel des locations sera donné aux locataires.

↳ courrier de demande d'élus :

- date réunion de conseil : une réunion trimestrielle prévue le soir, tous les conseillers sont favorables
- salle des fêtes : le changement de fenêtre va être fait
- aire de jeux : les différents travaux vont être terminés. Il sera demandé à ARBRES de vider les poubelles
- des comptes vont être ouverts dans différents magasins pour de futurs achats
- suivi des comptes : présentation 1 ou 2 fois par an.
- Fleurs : elles seront achetées par Monsieur PILLIERE et Madame LEJEUNE

Prochaine réunion, le 23 mai à 15h

\*\*\*\*\*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.